

# Présentation des Unités Éducatives La RIVE BLEUE



### Missions

- > Prendre en compte les effets perturbants qu'entraîne la séparation familiale pour des enfants très jeunes
- > Répondre au besoin de réassurance et de sérénité nécessitant une présence de grande proximité
- > Favoriser l'intégration sociale et scolaire du jeune enfant
- > Accompagner l'enfant selon les besoins dans les différents soins (psychologue, CMP, orthophoniste, psychomotricien...)

### Finalités

- > En fonction de chaque situation, privilégier la réinsertion familiale, sociale et scolaire
- > Favoriser l'apprentissage de tous les gestes de la vie quotidienne au travers d'un accompagnement personnalisé (hygiène, acquisition de la propreté, tenue à table...)
- > Accéder aux règles simples de la vie en petite collectivité
- > Amener l'enfant à se repérer dans l'espace et le temps

### Objectifs

- > Permettre à de très jeunes enfants de comprendre leur séparation avec leurs parents dans un accompagnement adapté, personnalisé et de qualité.
- > Adapter notre travail à l'évolution de chaque enfant pour qu'il puisse grandir avec des repères éducatifs et sociétaux.
- > Accompagner l'enfant dans son développement affectif

### Lieu d'hébergement

#### ❖ Pom'Rouge – 8 places

Située en centre-ville, l'unité dispose d'une cour intérieure équipée d'un espace de jeux et d'activités extérieurs.

*Sur 2 étages, elle s'organise de la manière suivante :*

- > Une cuisine, un salon /salle à manger Un bureau
- > 6 chambres à l'étage (4 doubles et 2 individuelles)
- > Une salle de bains, deux salles de douche et trois WC



# L'accueil des Jeunes 7 - 12

## Missions

---

- > La gestion de la vie quotidienne, les apprentissages s'y référant (apprentissage de l'hygiène, respect du cadre posé, expérience de l'altérité et socialisation auprès des autres jeunes...)
- > Apporter des repères éducatifs au quotidien dans l'échange et la communication (au moyen de supports variés comme le jeu, les temps partagés de vie de groupe)
- > Tranche d'âge où le besoin d'apprendre est essentiel, malgré leurs difficultés face aux désirs d'apprendre, le suivi individualisé proposé tend à résorber ces souffrances occasionnées par des situations d'échec.
- > Accompagnement bienveillant, favoriser leur prise de confiance en eux et renforcer leur estime de soi.

## Finalités

---

- > Accueillir l'enfant avec tolérance, respect et sans discrimination
- > Assurer une prise en charge et un accompagnement adapté
- > Favoriser la construction du projet individuel de l'enfant en tenant compte de son consentement éclairé et de sa participation
- > Entretenir le lien entre le jeune et sa famille y compris en mesure d'éloignement
- > Respecter la dignité de l'enfant et son intimité

## Objectifs

---

- > Viser une prise en charge individualisée, autour et avec l'enfant dans la singularité de son histoire familiale et de ses projets de vie
- > Accompagner l'enfant dans les préoccupations propres à son âge, adaptant les règles de vie au plus près de ses besoins et de sa maturité (rythme de vie, éducation à la santé, participation à la vie collective...)
- > Offrir un espace sécurisant pour favoriser son épanouissement et son développement
- > Travailler la notion de danger et veiller à en contenir les risques

*Notre travail consiste à s'adapter à l'évolution des enfants accueillis, de leur environnement, des partenaires et plus globalement des mutations sociétales. Les projets éducatifs, développés avec le support de la vie quotidienne au sein des unités, s'inscrivent dans les objectifs de la mesure de placement*

## Lieux d'hébergement

---

### ❖ Indigo - 10 places

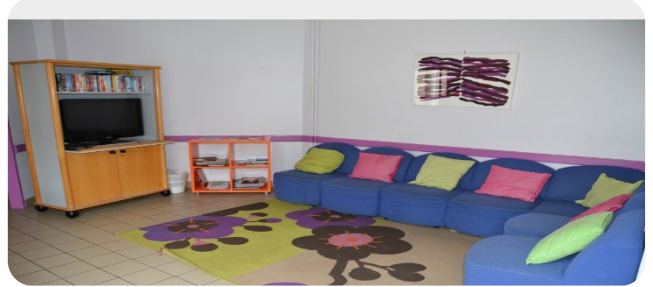


Implanté près du Siège de l'association, cette unité de vie se situe au rez-de-chaussée, organisé de la manière suivante :

- > Jeux d'extérieur, cour, jardinet, cabane

*Sur 2 étages, elle s'organise de la manière suivante :*

- > Une cuisine, un salon /salle à manger  
Un bureau
- > 6 chambres à l'étage (4 doubles et 2 individuelles)
- > Une salle de bains, deux salles de douche et trois WC



### ❖ Outremer - 9 places

Cette unité, implantée au sein du bâtiment qui abrite le Siège de l'association, cette unité de vie se situe au 1<sup>er</sup> étage et est organisée de la manière suivante :

- > Un balcon - terrasse extérieure
- > Un bureau
- > Une cuisine, un salon /salle à manger
- > Une salle de bain, deux salles de douche, trois cabinets de toilette
- > Huit chambres individuelles, réparties de part et d'autre d'un couloir



# L'accueil des Jeunes

13 - 17 ans



## Missions

---

- > Engager la protection des jeunes confiés par habilitation du conseil Départemental et de la Protection Judiciaire de la jeunesse, dans le respect des lois en vigueur.
- > Développer un accompagnement éducatif du jeune au plus près de sa singularité, de ses capacités et de ses besoins en lien avec les partenaires sociaux et médicaux sociaux.
- > Associer la famille et soutenir les compétences parentales
- > Permettre l'accès aux dispositifs de droits communs, au travers d'une politique active d'insertion et de développement favorisant l'acquisition progressive d'autonomie.

## Finalités

---

- > Privilégier, en fonction de chaque situation, la réinsertion familiale et sociale.
- > Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté à partir de la vie quotidienne et collective.
- > Soutenir et aider le jeune à trouver et développer en lui-même la capacité à se responsabiliser et acquérir, chaque fois que possible, une plus grande autonomie.

## Objectifs

---

- > Offrir un parcours d'accompagnement adapté, de proximité, dans une logique de projet personnalisé
- > Travailler en équipe pluridisciplinaire afin de garantir le professionnalisme et l'échange du savoir-faire. Le travail en équipe se fonde sur le respect de l'autre et sur l'enrichissement des échanges de points de vue individuels et des connaissances propres à chacun.
- > Permettre aux jeunes et à leur famille de comprendre les raisons du placement, favoriser la prise de recul nécessaire sur les événements passés afin d'impulser une dynamique de projet pour eux-mêmes.
- > Adapter notre travail à l'évolution des jeunes accueillis, de leur environnement, des partenaires et plus globalement des mutations sociétales

*Les projets éducatifs développés avec le support de la vie quotidienne au sein des unités s'inscrivent dans les objectifs de la mesure de placement et tiennent compte de :*

- > L'accompagnement de chaque jeune dans son intégration sociale, scolaire et professionnelle
- > La prise en compte du système familial
- > La valorisation de chaque personne, reconnue comme sujet à part entière

## Lieux d'hébergement

---

### ❖ OPALE – 6 places

Ce bâtiment en pavillon R+1 présente :

- > Une entrée desservant un salon, une salle à manger en véranda, une cuisine et arrière cuisine, un cabinet de toilette et un bureau
- > Les chambres, espaces privés individuels, ainsi qu'une salle de bain et toilettes sont réparties à chaque étage de R+1 et R+2
- > Cette unité dispose d'un jardin clôturé.



### ❖ Marine – 9 places

Implantée au sein du Siège de l'association, cette unité de vie se situe au dernier étage du bâtiment.

- > Une terrasse extérieure en balcon
- > Une cuisine, une salle à manger, un salon, un bureau
- > Une salle de bain, deux salles de bain/douche, trois cabinets de toilette
- > Huit chambres individuelles réparties de part et d'autre d'un couloir



### ❖ La Maison – 6 places

L'hébergement est assuré au sein d'un pavillon R+1. Il dispose d'un jardin avant et arrière clôturé ainsi que :

- > Une entrée desservant en rez-de-chaussée, une cuisine, un bureau, un salon, WC PMR, 3 chambres, une lingerie et une salle de bain
- > Un studio individuel se trouve également au rez-de-chaussée, dont l'accès donne sur une cour fermée.
- > Les chambres, espaces privés individuels, ainsi qu'une salle de bain sont réparties à l'étage.



# Les STUDIOS

## 16 ans ½ - 18 ans (et +)



Les Studios s'entendent comme un dispositif complémentaire d'hébergement individuel en lien avec l'unité « La MAISON », dans l'objectif de favoriser des conditions d'accompagnement éducatif vers une plus grande autonomie.

Avec une capacité d'accueil de 6 jeunes, âgés de 16 ½ à 21 ans, ces hébergements sont positionnés à l'interne de l'association et disposent d'une entrée dédiée.

Au cours de l'évolution de la prise en charge, il peut être ensuite proposé au jeune un Foyer de Jeune Travailleur ou un appartement extérieur, loué à des bailleurs sociaux, selon le projet investi et du degré d'autonomie constaté.

Des situations alternatives sont parfois nécessaires comme une location chez l'habitant ou un hébergement ponctuel à l'hôtel.

## Missions

---

- > Favoriser l'accès aux dispositifs de droits communs, au travers d'une politique active d'insertion et de développement permettant l'acquisition progressive d'autonomie
- > Assurer un accompagnement éducatif du jeune au plus près de sa singularité, de ses capacités et de ses besoins
- > Construire avec le jeune son projet personnalisé, projet de vie, scolaire et ou professionnel
- > Accompagner le jeune à l'accès à des ressources personnelles, à la gestion de son budget, et lui permettre de développer son repérage des dispositifs de droit commun
- > Soutenir chaque problématique individuelle

## Finalités

---

- > Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté à partir de la vie quotidienne et des contacts avec les partenaires extérieurs
- > Soutenir et aider le jeune à trouver en lui-même la capacité à se responsabiliser et acquérir, à chaque fois que possible, une plus grande autonomie et affirmer ses choix de vie
- > Permettre la parole de son histoire, stimuler les relations sociales et amicales
- > Favoriser la restauration des liens familiaux et/ou prévenir de leur rupture

## Objectifs

---

- > L'accompagnement éducatif hebdomadaire proposé vise à terme à rendre les jeunes autonomes et favoriser les conditions de leur prise d'indépendance
- > S'appuyer sur des objectifs d'accès au logement, de poursuite de formation scolaire ou professionnelle, d'accès à l'emploi et aux méthodes de recherche d'emploi, d'insertion sociale...
- > Permettre l'accès aux soins, aux droits, à la citoyenneté, à la culture...
- > L'accompagnement repose sur la qualité de la relation établie avec l'éducateur et s'appuie sur la définition et la mise en œuvre d'un projet

Durant l'accompagnement, des entretiens individuels sont régulièrement réalisés auprès de l'équipe éducative et il est favorisé la participation à des repas confectionnés et partagés avec les éducateurs.

## Caractéristique des lieux d'hébergement en Studios

---

*Les 6 studios, implantés sur le siège de l'association, sont organisés de la manière suivante :*

- > Une chambre individuelle avec commode et penderie
- > Une cuisine comportant : un point d'eau, un plan de travail, un frigo, un micro-onde et des plaques de cuisson
- > Une salle de douche et lavabo
- > Une table et deux chaises avec un bureau
- > Une télévision
- > Raccordement internet

Les appartements loués par l'association et mis à disposition pour les jeunes sont équipés de la même manière que les studios précités

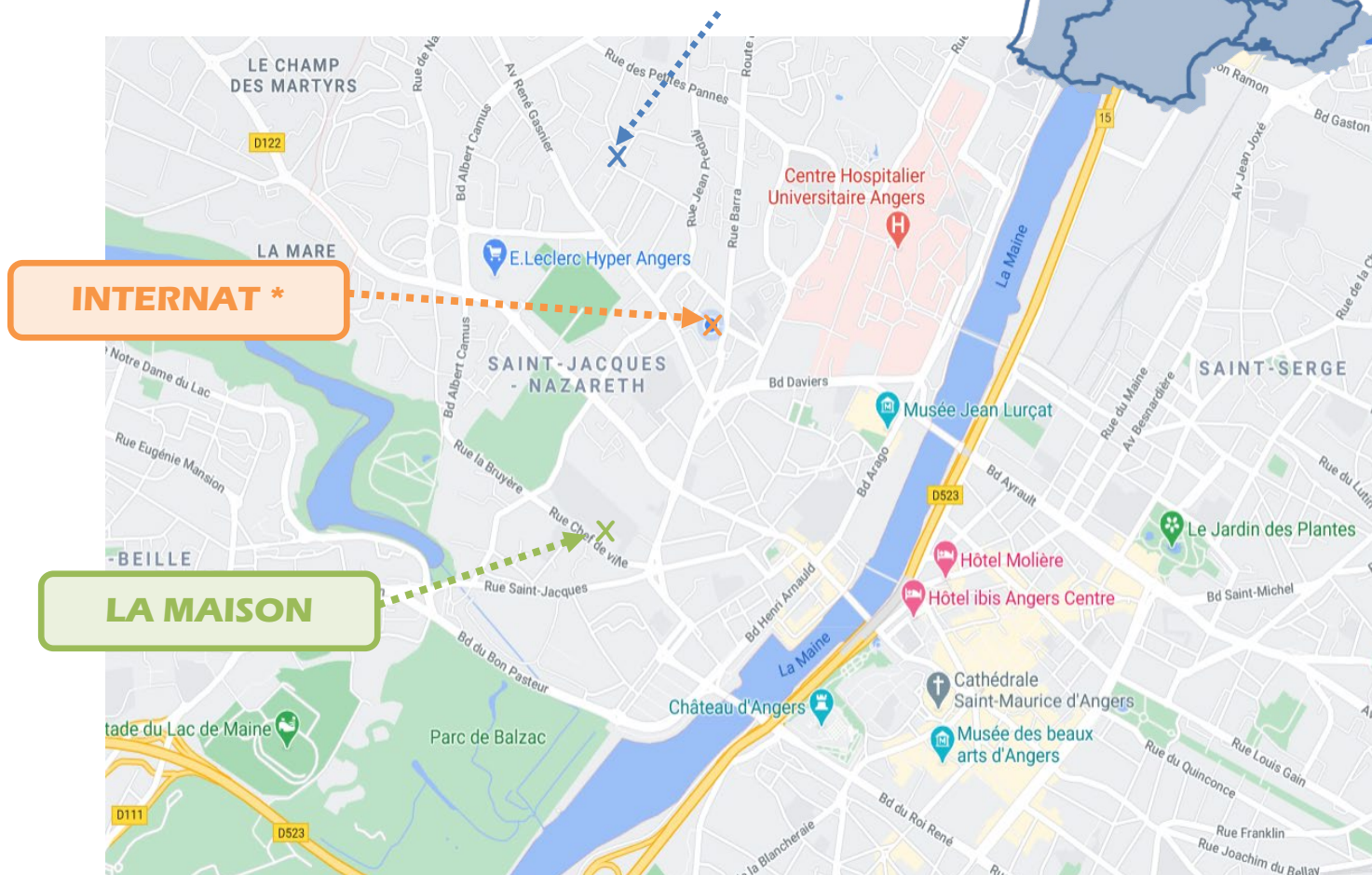




# Nous situer

ARPEJE 49  
3 rue BOILEAU  
49100 ANGERS

OPALE



\* *L'internat comprend les unités éducatives suivantes : [Marine](#), [Outremer](#), [Pom'Rouge](#), [Indigo](#) et les studios*

Le positionnement géographique sur Angers est un atout indéniable puisque l'accès par les transports urbains favorise la mobilité à la fois sur la ville, mais aussi pour les déplacements vers les autres départements. Depuis la ville d'Angers, il est possible de rejoindre les grands centres urbains du réseau régionale TER Pays de la Loire, par des lignes directes SNCF, mais aussi par le réseau routier ; ces moyens de transports facilitent les déplacements des jeunes dont les familles résident hors du département.

L'accès facilité aux structures scolaires et de soins est déterminant dans une dynamique d'accompagnement adaptée pour chacun des jeunes. Les commerces, les activités sportives, culturelles et sociales situées à proximité, permettent de soutenir la dynamique d'autonomie recherchée pour chaque jeune.